**L'histoire de la langue Française**

**Le latin, que les soldats de César amènent dans nos contrées (59-51 avant J.C), est parfois lui-même emprunté au grec. Il est adopté peu à peu par les populations de la Gaule (bas-latin).
Depuis vingt siècles, les mots gallo-romains évoluent et changent de forme et de sens.
Dans notre vie quotidienne, nous employons encore certains mots ou expressions latins et de nombreux mots français sont construits sur des préfixes latins ou des racines latines.

Le latin est la seule langue officielle. Le langage des populations n'est pas unifié, ni fixé. Dès le Vème et pendant les VI, VII, et VIIIème siècles, ils adoptent une langue formée de latin et de restes de gaulois : le Roman qui présentait bien des différences selon les régions. Une ligne "La Rochelle - Grenoble" scinde le territoire en deux. Au Nord de cette ligne, c'est la langue d'Oïl, au Sud, la langue d'Oc. Sans cesse, la langue locale se "frotte" à la langue de l'Église catholique. Il faudra attendre jusqu'en 1539, date de l'ordonnance de Villers-Cotterêts sous François I qui élève le français en tant que langue royale.

Le premier document possédé en roman est le Serment de Strasbourg, prononcé par Louis le Germanique en 842.

Le français tire son origine du francien - dialecte de l'Île de France. La langue d'Oïl a évolué en différents langages locaux tels l'anglo-normand en Normandie, le picard dans la région d'Amiens et de la Somme, le champenois, autour de Troyes et Reims et le wallon que l'on parle dans une partie de la Belgique du Sud jusqu'à Liège. Les Normands conquièrent l'Italie du Sud et la Sicile ; le français se parle jusqu'en Hongrie et en Angleterre où il devient la deuxième langue officielle. Il s'y maintiendra durant 300 ans et une grammaire latine, le Donat français paraîtra même vers 1400.

A la fin du XIème siècle, les premières œuvres littéraires sont écrites en langue d'Oïl : anglo-normand, champenois ou picard.

Le français prend de plus en plus d'importance. De nombreux croisés répondent à l'appel du pape et partent pour la Palestine : le français se répand en Syrie, au Liban, à Jérusalem. Les royaumes de Jérusalem et d'Antioche adoptent le français comme langue officielle.

Les échanges commerciaux favorisent la langue française qui devient la langue internationale des transactions. Les foires commerciales qui se déroulent en France sont prestigieuses et attirent des commerçants des quatre coins de l'Europe.

A la fin du Moyen Age, le français rayonne. Il est la langue du pays le plus peuplé mais aussi le plus riche d'Europe. Les universités de France sont renommées et attirent de nombreux étudiants étrangers.

Les XIV et XVème siècle voient l'apparition de la langue française proprement dite qui abandonne l'usage des "cas" latins.

Le français moderne se fixe définitivement au XVIIème siècle avec Malherbe, Descartes, Corneille, Pascal, Racine, Molière, Boileau, La Bruyère, Bossuet... La fixité de la langue doit beaucoup à l'Académie Française, fondée en 1635 par le Cardinal de Richelieu. Le français devient alors une affaire d'État.

C'est vers la fin du XVIème siècle que le français se voit concurrencé par l'espagnol et l'italien (c'est l'époque de D'ante et de Pétrarque, de Machiavel et de la richesse de Florence, de Venise et de Gênes).

Le XVIIème siècle marque le retour du français. Louis XIV est à son apogée et la cour de Versailles bénéficie d'un grand prestige. La France compte de grandes plumes : Molière, Racine, La Fontaine. De nombreux savants étrangers vivent en France. La révocation de l'Édit de Nantes (1685) provoque la fuite de nombreux français protestants qui s'établissent en Allemagne, en Autriche, en Suisse,...

Au XVIIIème siècle, les traités sont rédigés en français. Il restera d'ailleurs la langue diplomatique jusqu'à la guerre 14-18. Dans les cours allemandes et italiennes, de nombreux chambellans, fonctionnaires, peintres, ... parlent le français. Les princes écrivent dans un français excellent et leurs enfants sont le plus souvent éduqués par des précepteurs français.

Le XIXème siècle marque l'apogée du français dans la foulée de la révolution. Les correspondances de l'État russe sont en français. Les souverains européens correspondent entre eux en français. La charte olympique instaure le français comme langue officielle aux côtés de l'anglais. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se font en français et sont ensuite traduites dans la langue du pays d'accueil. La colonisation française permet au français de s'implanter à nouveau un peu partout dans le monde.**